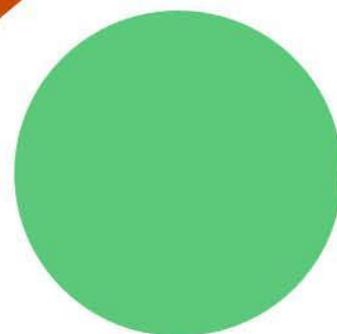


# DiLAMi

DISPOSITIF UNIVERSITAIRE  
DE FRANÇAIS LANGUE  
ÉTRANGÈRE POUR  
LA REPRISE D'ÉTUDES  
DES EXILÉS



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022



## L'équipe du DILAMI

- Assistante projet FAMI AIMES+ - DILAMI :  
*Cécile Vasseur*
- Cheffe de projet FAMI AIMES+ - DILAMI :  
*Lisa Laborde-tuya*
- Responsable opérationnelle :  
*Shamsiya Khashimova*
- Coordinatrices de sites :  
*Isabelle Kawa-Topor, Céline Dulac, Luce Lopez, Chantal Dompmartin*
- Enseignantes :  
*Marie Alverde, Nathalie Abdou, Tepey Matos-Aldana, Clémence Cros*
- Chargée de mission DILAMI - Étudiant·es exilé·es dans l'enseignement supérieur : *Isabelle Gueit*

## Contacts

Université de Toulouse

41 allées Jules Guesde - 31000 Toulouse

[dilami@univ-toulouse.fr](mailto:dilami@univ-toulouse.fr)

[www.univ-toulouse.fr/dilami](http://www.univ-toulouse.fr/dilami)

---

# Sommaire

---

<b>Édito</b>	<b>4</b>
<b>Origine du DILAMI</b>	<b>5</b>
<b>Les valeurs du DILAMI</b>	<b>6</b>
<b>Les objectifs du DILAMI</b>	<b>7</b>
<b>Évolution du DILAMI en 2021-2022</b>	<b>8</b>
<b>Le profil des étudiant-es DIUP DILAMI 2021-2022</b>	<b>9</b>
<b>Un enseignement et un apprentissage en adaptation constante</b>	<b>12</b>
<b>Les résultats des promotions DIUP DILAMI</b>	<b>16</b>
<b>Le devenir universitaire et professionnel</b>	<b>17</b>
<b>Les projets pour 2022-2023</b>	<b>20</b>
<b>La construction du projet FAMI-AIMES+ - DILAMI</b>	<b>24</b>
<b>Les partenariats financiers 2021-2022</b>	<b>25</b>
<b>Le bilan financier 2021-2022</b>	<b>26</b>
<b>Le budget prévisionnel 2022-2023</b>	<b>26</b>

## Édito

*Par Marc RENNER, administrateur provisoire de l'Université de Toulouse*

### **Étudier et se former pour se reconstruire**

*Créé en 2017 par l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et ses établissements, en lien avec des associations et des partenaires, le dispositif DILAMI répond pleinement à la demande des étudiants exilés ou réfugiés, pour mieux se reconstruire après le déracinement lié à leur émigration.*

Considérant que l'accès à l'éducation est un droit fondamental, le « dispositif langues-accueil-migrants » accompagne les projets des étudiants, avec l'aide de nos partenaires sociaux et économiques, en veillant à respecter la dignité et l'identité de chacune et de chacun des apprenants.

Pour leur permettre de reprendre pied et de poursuivre leur formation d'origine ou de se diriger vers de nouvelles orientations, des cours de français langue étrangère et des enseignements d'ouverture culturelle sont proposés aux étudiants par des enseignants spécialisés en la matière. Ils bénéficient en outre d'un accompagnement global, de conseils et d'un véritable soutien dans leurs démarches au quotidien, car avant d'envisager de faire des études, ils doivent pouvoir satisfaire leurs besoins primaires, à savoir être soignés, logés, nourris et se sentir en sécurité.

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, les « DU passerelle » conçus pour faciliter la reprise d'études en France et pour bénéficier des bourses sur critères sociaux et à l'accès aux services du CROUS, ont été reconnus comme diplômes interuniversitaire co-portés par l'université de Toulouse, par l'UT-Capitole, l'UT2 Jean Jaurès et l'UT3 Paul Sabatier.

Cette année universitaire a également été marquée par un afflux massif d'étudiants ukrainiens qui a nécessité la mise en place d'un dispositif particulier pour pouvoir répondre à cette nouvelle demande.

Si DILAMI est et reste aujourd'hui possible, c'est grâce à l'engagement sans faille des universités toulousaines au sein desquelles se déroulent les enseignements des diplômes universitaires passerelles, à une gestion au plus proche des étudiants par l'Université de Toulouse, et au soutien pérenne apporté par la Région Occitanie, principal financeur aux côtés de l'État.

C'est un rapport d'activité 2021-22 très riche et largement documenté que je vous invite à découvrir. J'en profite pour remercier vivement ses autrices, à savoir l'équipe du DILAMI, pour leur engagement et leur dynamisme.

## Origine du DILAMI

En 2015, un exode massif de personnes jeunes et diplômées quittent, dans l'urgence, le Moyen-Orient (Syrie) et se réfugient notamment en France. Ces dernières fuient des menaces de violences politiques directes ou indirectes.

À peine arrivé-es, ces exilé-es expriment leur souhait d'apprendre le français et de reprendre des études pour une insertion de qualité dans le pays d'accueil. L'enseignement supérieur (IEP Paris, universités de Lille et de Strasbourg...) s'organise progressivement pour leur répondre.

Au printemps 2017, des étudiant-es toulousain-es et des associations de soutien aux migrant-es relaient cette même demande auprès du président de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFT).

A l'été 2017, des cours de français langue étrangère (FLE) sont mis en place pour un premier public par le département d'études du français langue étrangère (DEFLE) à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Dans le respect du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), des niveaux de compétence linguistique A0-A1, et A2 sont identifiés pour les soixante personnes qui bénéficient de deux cents heures de FLE.

En septembre 2017, sous l'autorité de l'UFT, l'offre se structure. Une équipe administrative et pédagogique et une chargée de mission et de coordination du dispositif organisent la formation pour trois groupes distincts. Les débutant-es (A1) sont regroupé-es sur le site de l'Université Toulouse Capitole, les intermédiaires (A2) sont sur celui de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, les avancés (B1) sont à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. En novembre 2017, une promotion de soixante candidat-es commence un programme spécifique d'apprentissage du FLE, complété d'ateliers sur la culture et la citoyenneté françaises et d'un accompagnement au projet d'orientation universitaire et professionnel.

Les cours sont dispensés par des enseignantes diplômées en FLE.

Le DILAMI : Dispositif Langues Accueil Migrant-es est lancé. Il rejoint les propositions d'autres universités déjà engagées auprès des exilé-es depuis l'été 2015.

## Les valeurs du DILAMI

*Accéder à l'éducation est un droit fondamental,  
quelle que soit la nationalité, hommes et femmes réunis.*

*Respecter la dignité et l'identité  
de chacun·e des exilé·es apprenant·es.*

*Travailler avec nos partenaires sociaux et économiques  
aux projets des étudiant·es.*

*Sensibiliser nos interlocuteur·trices à nos objectifs et valeurs.*

## Les objectifs du DILAMI

### Des compétences linguistiques solides et certifiées

Faire parvenir progressivement les bénéficiaires au niveau du B2 du CECRL apparaît incontournable pour prendre sa place au sein de la société française. Le programme fixe 400 heures d'enseignement de français langue étrangère par an à chaque apprenant·e, adaptées à ses compétences linguistiques. Celles-ci sont évaluées à l'entrée du dispositif, vérifiées par des examens réguliers et certifiées officiellement en sortie par le diplôme d'études de la langue française (DELF B1 à DALF C1).

### Une formation diplômante, un tremplin pour l'insertion

La création du diplôme universitaire passerelle (DUP), reconnu par l'État, permet aux étudiant·es du DILAMI de reprendre des études dans l'enseignement supérieur français. C'est la garantie d'une meilleure insertion économique et sociale pour chacun·e des exilé·es. Cela suppose une mobilisation continue de leur part et de celle de l'équipe pour co-construire :

- des apprenant·es actif·ves et engagé·es

Engager les apprenant·es dans une démarche de projet permet de les rendre pleinement acteur·trices de productions faisant largement la place à la beauté et à la poésie.

Cette démarche de projet est élaborée par les enseignantes en collaboration avec des intervenant·es du domaine culturel. Elle ouvre à des créations artistiques sur un thème donné, donnant lieu à des expositions et/ou spectacles en fin d'année universitaire.

- des étudiant·es citoyen·nes

Travailler sur l'interculturalité et les valeurs qui fondent la citoyenneté française fait l'objet de réflexions et de mises en pratique diverses dans le cadre des cours et d'ateliers.

### Des groupes mixtes et composés de diverses nationalités

- des individus talentueux pleinement inscrits dans leur société d'accueil

Accompagner les étudiant·es dans leur projet d'insertion universitaire et professionnelle en France s'appuie d'abord sur le parcours antérieur : diplômes et expériences professionnelles, et également sur les acquis récents : linguistiques, et plus largement les savoirs et savoir-être. Un travail spécifique est conduit par les services d'information et d'orientation (SUIO-IP) des trois universités et est encadré par les enseignantes. Cela permet de définir les orientations futures pour que la société comme les individus puissent profiter pleinement des talents de chacun·e.

## Évolution du DILAMI en 2021-2022

### Du DU Passerelle DILAMI aux DIU Passerelle DILAMI

Le DU Passerelle, habilité par le MESRI, est créé en 2019. Ce diplôme est conçu pour faciliter la reprise d'études en France des étudiant·es réfugié·es et leur donner accès aux bourses sur critères sociaux, aux logements étudiants, aux aides spécifiques et à la restauration collective.

Les DU Passerelle répondent à une maquette précise, organisée en unités d'enseignements (UE) et ouvrant droit à 60 crédits annuels pour 400 heures de présentiel (cours et ateliers).

L'évolution vers le DU est impulsée par le MEnS, le réseau des migrants dans l'enseignement supérieur, qui œuvre au niveau national à l'insertion académique des exilé·es, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et de la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR).

A Toulouse, le DU Passerelle est mis en place en 2020-2021 d'abord pour les deux niveaux supérieurs, à l'UT3 et à l'UT2.

A compter de la rentrée 2021-2022, les trois formations DILAMI sont reconnues comme diplôme inter-universitaire (DIU) co-porté par l'Université de Toulouse (UT) et les universités partenaires :

- DIU Passerelle DILAMI A2, pour le niveau débutant de l'Université Toulouse Capitole
- DIU Passerelle DILAMI B1, pour le niveau intermédiaire de l'UT3
- DIU Passerelle DILAMI B2, pour le niveau avancé de l'UT2.

### La prise en compte d'une demande des exilé·es d'Ukraine

Suite à la guerre en Ukraine le 24 février 2022, de nombreux·ses Ukrainien·nes ou déplacé·es d'Ukraine arrivent en France et notamment en Occitanie.

Pour l'essentiel, ce sont des femmes accompagnées d'enfants, d'adolescent·es, ou de jeunes adultes ukrainien·nes ou des étudiant·es venant de pays d'Afrique devant interrompre précipitamment leur métier ou leurs études dans le supérieur. Beaucoup souhaitent apprendre le français pour pouvoir communiquer au quotidien (avec la famille qui les héberge, avec les enseignant·es de l'école,...), avec les différentes structures institutionnelles (Préfecture, OFII, Pôle Emploi,...) et associatives, avec des employeur·euses potentiel·les pour travailler. Une partie de ces exilé·es souhaite continuer leurs études interrompues par le conflit.

La réponse de l'UT s'organise en deux temps :

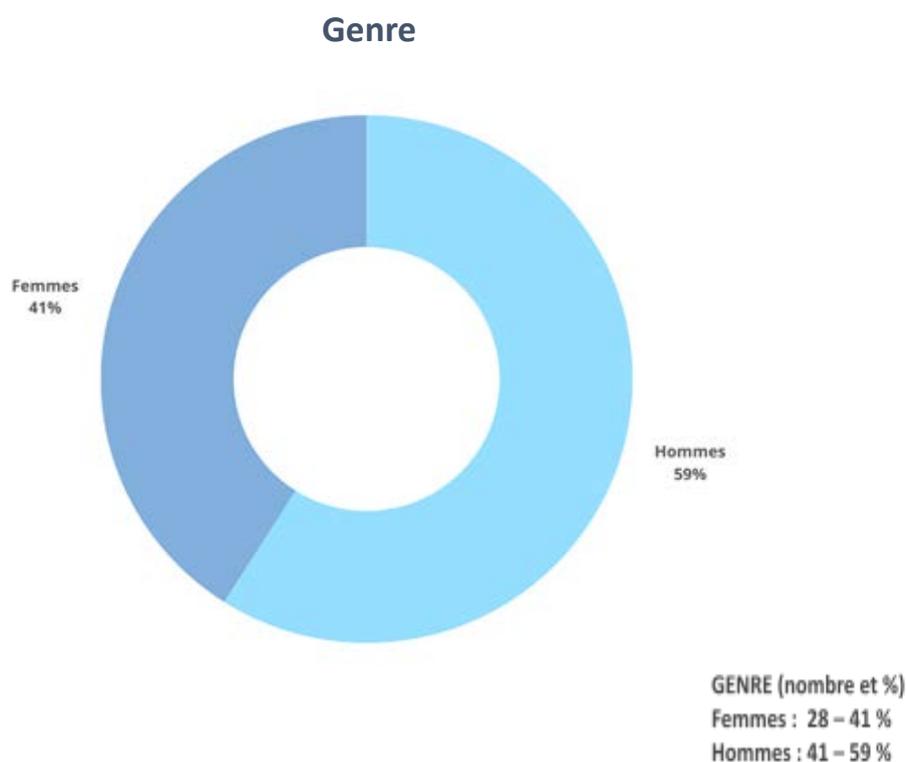
- un soutien financier aux actions de formation en FLE du DEFLE de l'UT2J de juin à août 2022,
- l'ouverture de nouveaux groupes de FLE de septembre 2022 à mai 2023.

## Le profil des étudiant·es DIUP DILAMI 2021-2022

### Un léger recul de la parité

Les 69 apprenant·es présentent des similarités par rapport aux promotions précédentes mais aussi certaines divergences avec un léger déséquilibre au niveau de la quasi-parité : 52% d'hommes et 48% de femmes, en 2020-2021.

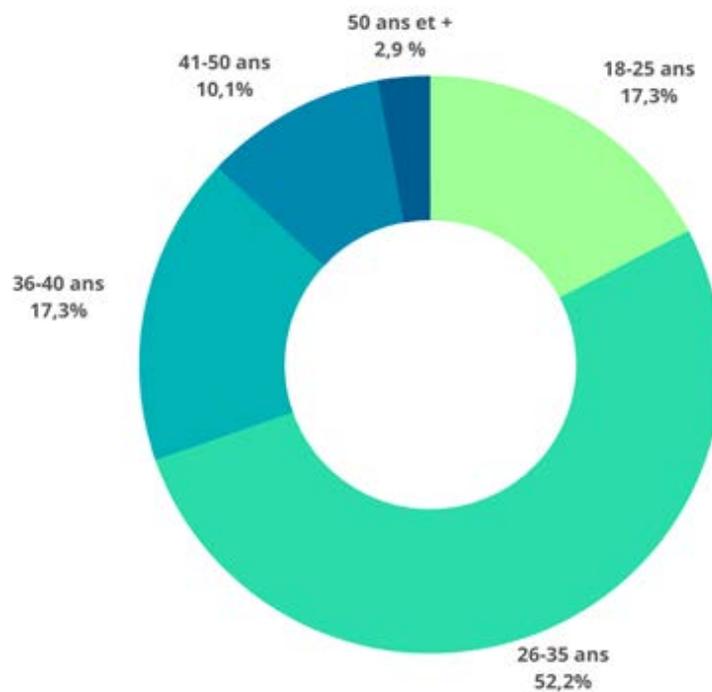
Cette année, les femmes sont encore moins représentées avec 41% des effectifs contre 59% pour les hommes.



### Une majorité de 26-35 ans

Cet âge médian s'explique souvent par un parcours construit dans le pays d'origine : cursus dans le supérieur et première expérience professionnelle. Mais la promotion comprend aussi des personnes plus jeunes, nouvellement diplômées ou n'ayant pu achever leurs études ; et d'autres plus âgées dont l'insertion économique était déjà avancée voire aboutie.

## Tranches d'âge



TRANCHES D'ÂGE (nombre et %)  
18-25 ans : 12 - 17,3%  
26-35 ans : 36 - 52,5%  
36-40 ans : 12 - 17,3%  
41-50 ans : 7 - 10,1%  
50 ans et plus : 2 - 2,9%

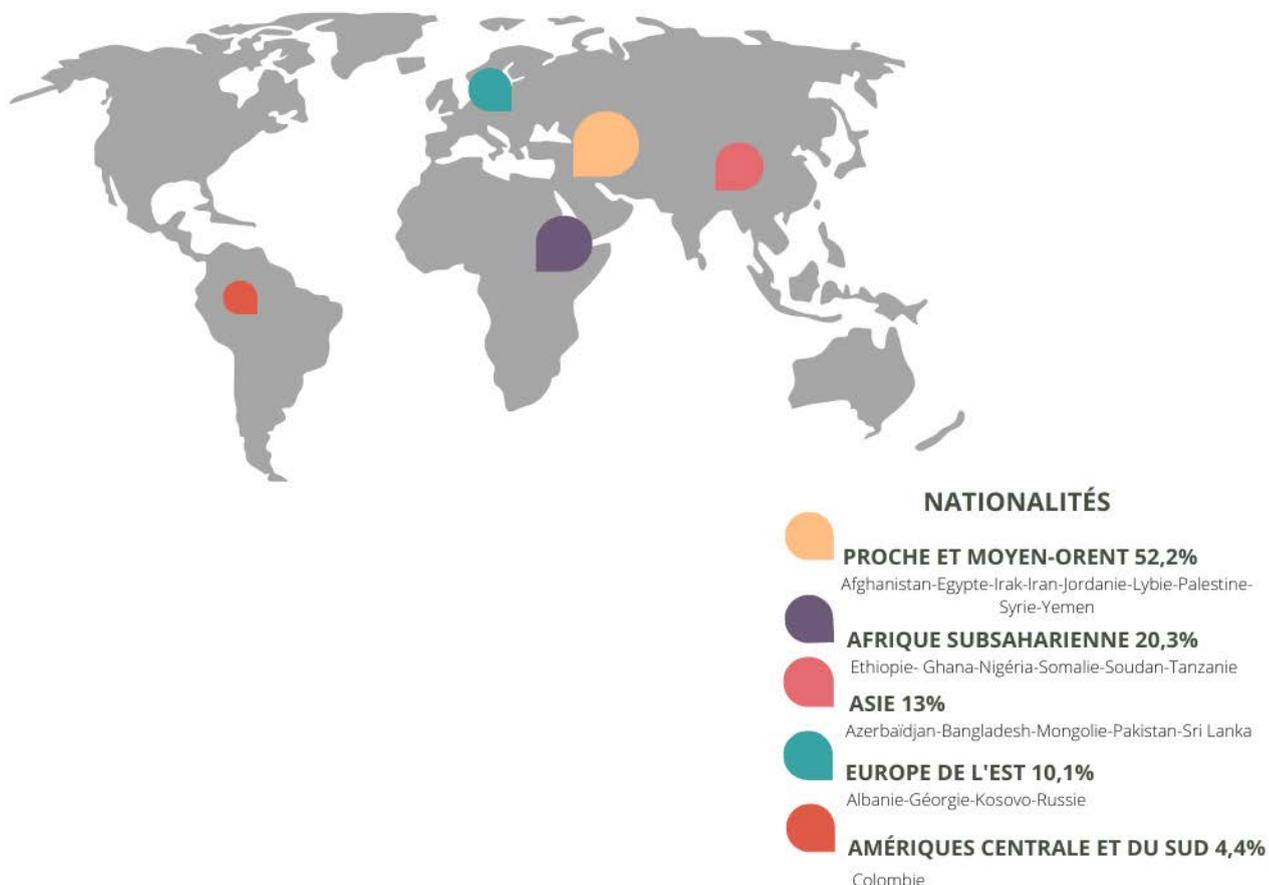
### Des étudiant-es de tous horizons

Les exilé-es proviennent en majorité du Proche et Moyen-Orient avec 52,2% des effectifs essentiellement de Syrie, d'Afghanistan et d'Iran. Iels sont également nombreux-ses à venir d'Afrique subsaharienne (20,3% des effectifs, du Soudan principalement) mais aussi d'Asie (13% du Bangladesh et du Pakistan pour la plupart), d'Europe de l'Est (10,1% en particulier d'Albanie et de Géorgie) et enfin d'Amérique du Sud (Colombie 4,4%).

Ces flux sont en lien avec les situations politique, économique ou encore écologique des pays concernés.

Le niveau de vie, la situation familiale, l'état physique et la capacité d'un individu à financer, directement ou par emprunt, un parcours souvent long et complexe sont autant de critères facilitant ou non le départ.

## Nationalités par zone géographique



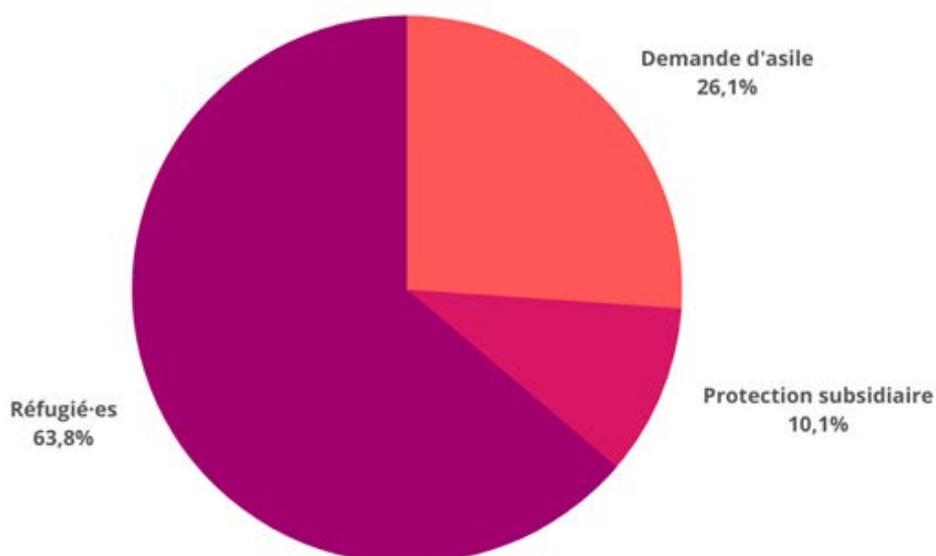
### Une surreprésentation des réfugié-es

L'année 2020-2021 a été marquée par une forte représentation des demandeur-euses d'asile (72% des effectifs) due aux conditions sanitaires exceptionnelles retardant l'étude des dossiers par les instances responsables. Mais en 2021-2022, les réfugié-es sont désormais majoritaires représentant près de 64 % des effectifs.

Au cours de cette même année universitaire, 22 étudiant-es du DIUP DILAMI ont vu leur statut évoluer de la demande d'asile à une protection internationale, soit près de 32% de l'ensemble des trois promotions.

En juin 2022, 26 % des étudiant-es du DIUP restent en demande d'asile.

## Statut administratif



### Statut administratif (nombre et %)

Demande d'asile : 18 - 26,1 %

Protection subsidiaire : 7 - 10,1 %

Réfugié-es : 44 - 63,8 %

## Un enseignement et un apprentissage en adaptation constante

### Des propositions pédagogiques ajustées

Les conditions sanitaires 2020-2021 avaient fortement bouleversé l'enseignement et l'apprentissage au sein des groupes du DILAMI. En 2021-2022, les cours reprennent en présentiel dans des conditions normales.

Toutefois la crise sanitaire a infléchi certaines situations d'apprentissage en s'appuyant largement sur l'informatique et les réseaux sociaux. En s'inspirant du meilleur apport de ces outils, les enseignantes continuent de développer un travail collaboratif entre leurs étudiant-es. Elles les engagent également dans une autonomie guidée en utilisant les plateformes pédagogiques universitaires (Moodle Université Toulouse Capitole et UT3, IRIS à l'UT2). Ces dernières leur permettent également de travailler les contenus de la séance avant de venir en cours, selon le principe de la classe inversée.

Selon les besoins, les services informatiques des trois universités sont sollicités pour faire des dons d'ordinateurs reconditionnés et/ou des prêts de portables.

## Des ateliers culturels et citoyens, une démarche de projet

Les enseignantes sont à l'initiative de la conception et de la création de ces ateliers culturels et citoyens. Ce sont des volets importants du programme du DILAMI pour échanger et comprendre les codes et valeurs des un-es et des autres et mieux accepter ceux et celles du pays d'accueil.

Une connaissance de Toulouse débute en général l'année universitaire. Cette année, l'équipe enseignante a élaboré une visite rallye de la ville en adaptant les parcours selon les groupes. Les étudiant-es ont pu s'approprier la ville, s'orienter, associer des lieux à une/leur histoire : découverte de l'hôtel d'Assézat, de l'origine du Pastel, de la salle des Illustres du Capitole.

La réflexion sur la citoyenneté est menée en cours sous la forme de débats ou d'écrits autour de thématiques comme la parité, le droit de vote à partir de supports textes (articles de presse, affiches publicitaires...) et de vidéos.

Ce travail des enseignantes est complété par celui d'une spécialiste de la médiation interculturelle, Emmanuelle Courtin. Celle-ci, avec le projet « Racines de fraternité, fraternité de racines », a proposé deux ateliers interactifs et un hors les murs. Le premier s'est intéressé à la devise de la République française, en résonance avec les valeurs des étudiant-es transmises par la famille et la société. Constat est fait de nombre de valeurs partagées. Pour une meilleure appréhension de la culture française, le deuxième atelier est consacré à l'histoire de la laïcité en France en évoquant la religion, les guerres et autres événements qui ont façonné la société française. Enfin, lors d'une sortie au jardin des Plantes, un travail de réflexion a été engagé sur les lieux de mémoire à partir du Monument aux combattants de la Haute-Garonne dit Monument aux morts de la Première Guerre mondiale, la stèle des Justes, le Mémorial de la Shoah, et de sculptures, dont celle de François Verdier, dit Forain son pseudonyme de résistant.

Pour clore de façon conviviale ce travail sur la citoyenneté, un repas partagé a été organisé dans la salle de réception de l'UT.



*Histoire de la laïcité - Atelier 2*



*Les étudiant-es DILAMI lors de l'atelier 2*

### « Le rêve », le fil rouge des activités culturelles

C'est autour de cette thématique que s'est articulé le projet pour l'ensemble de la promotion. Il a donné lieu à :

- un travail de lecture à haute voix à partir d'écritures créatives

Ce travail a été mené par la comédienne et chanteuse Catherine Vaniscotte en collaboration avec les enseignantes.

Dans le cadre d'une démarche interculturelle et interlinguistique, les étudiant-es ont élaboré, en classe, des écrits personnels et ont étudié des textes poétiques d'auteur-trices français-es ou de leur langue d'origine. Puis, Catherine Vaniscotte a guidé les étudiant-es lors de quatre ateliers de 3 heures, soit 12 heures par groupe.

Les étudiant-es ont ainsi pris conscience de leur voix et de leur corps par une attention au souffle et à la respiration. Iels ont travaillé la phonétique et la prosodie, appris à se placer sur scène, à être présent-es face à un public. Ces efforts de mise en voix d'écrits ont été traduits sous la forme d'une soirée Carte blanche... au DILAMI le 13 avril 2022, à la Cave Poésie, qui a permis la participation volontaire d'un tiers de la promotion.



*Carte blanche au DILAMI - Cave Poésie - 13 avril 2022*

- la création d'un spectacle musical et de marionnettes "Voyages Oniriques"

Ce spectacle a été créé avec les artistes Mélanie Fossier, Jean-Luc Amestoy, Lucie Boulay de la compagnie "Le Grand Raymond".

> Ateliers de musique et de chants

Sous la conduite de la chanteuse Mélanie Fossier et de l'accordéoniste Jean-Luc Amestoy, les étudiant-es ont écrit des chansons sur le rêve dans la perspective d'un spectacle final intitulé "Voyages Oniriques".

A l'Open Space de la Manufacture des Tabacs (Université Toulouse Capitole) et à la Cave Poésie, trois ateliers de 2 heures par groupe (6 heures) et 2 heures de répétition ont été nécessaires pour construire la restitution finale. Les étudiant-es ont continué d'explorer leur voix et leur corps par des échauffements préalables à ce travail musical.

> Ateliers de construction de marionnettes

De janvier à avril 2022, la comédienne et metteuse en scène Lucie Boulay a animé quatre ateliers de 2 heures (soit 8 heures en tout) + 2 heures de répétition générale avant le spectacle.

Les objectifs étaient la conception et la manipulation de marionnettes avec des têtes en mousse. La première séance a permis aux étudiant-es d'apprendre la manipulation puis, la deuxième séance, de

fabriquer les marionnettes et les séances suivantes, de les faire vivre à travers un récit sur les différents rêves des étudiant-es.



*Deux jours de répétition au mois d'avril, avec les trois groupes, ont permis de créer le spectacle final « Voyages Oniriques », programmé à la Fabrique (UT2J) le 22 avril 2022.*

Le projet a suscité une pleine adhésion des étudiant-es des trois groupes. Quelques-un-es n'ont pu participer à la représentation finale suite à des rendez-vous administratifs ou juridiques (Préfecture, avocat, Pôle Emploi,...) ou pour raison médicale.

### **L'accompagnement au projet d'orientation, des étudiant-es impliqués**

Chaque année, les enseignantes engagent un travail amont important de coordination avec les services universitaires d'information et d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) pour amener les étudiant-es à comprendre le fonctionnement de l'enseignement supérieur français et les préparer à leur future reprise d'études.

Régulièrement, des informations sur l'enseignement supérieur français, les formations de chaque université et des ateliers (rédaction de CV et de lettre de motivation) sont proposés aux étudiant-es par les SUIO-IP de l'Université Toulouse Capitole, de l'UT2J et de l'UT3. Tout au long de l'année, les étudiant-es travaillent à leur projet pour identifier la formation correspondant au mieux à leurs vœux et aux attendus de chaque diplôme. Dans cet objectif, plusieurs outils ont été mis en place pour les aider :

- des entretiens personnels réguliers (2 à 3 entretiens pour chaque étudiant-e) avec les enseignantes portant sur les compétences linguistiques et culturelles évaluées et le projet d'orientation ;
- en particulier pour les étudiant-es avancé-es, le montage de dossiers pour s'inscrire sur les plateformes de candidature (Parcoursup, e-candidat, etc), la prise de contacts avec les responsables de formation, le suivi de l'inscription, etc. ;
- des rendez-vous personnels avec les conseillères d'orientation psychologues et chargées d'insertion professionnelle ; chaque SUIO-IP s'est organisé pour proposer des référentes DILAMI pour un meilleur suivi de nos étudiant-es;
- une fiche de suivi complétée progressivement par l'étudiant-e lui permettant de garder une trace chronologique de son projet.

**Nombre d'étudiant-es DILAMI reçu-es par les professionnel·les des SUIO-IP et volume d'heures global consacré**

Type d'accompagnement	SUIO-IP Université Toulouse Capitole	SCUIO-IP UT3	SCUIO-IP UT2J
CV/Lettre de candidature Formation / Stage	3 étudiant·es - 3h rdv	9 étudiant·es - 15h rdv	7 étudiant·es - 16h30 rdv 1 étudiant - 1h30 rdv
Orientation		1 étudiant - 4h rdv	Cf Rech. d'info Formation
Recherche d'alternance/Stage		1 étudiant - 3h rdv	1 étudiant - 0h30 rdv 3 étudiant·es - 1h rdv
Recherche d'informations sur les formations		2 étudiant·es - 3h rdv	12 étudiant·es - 18h rdv
Assistance Plateformes Parcoursup, Eandidat	1 étudiante - 3h rdv	7 étudiant·es - 24h rdv	4 étudiant·es - 2h rdv
<b>Total</b>	4 étudiant·es - 6 h rdv	13 étudiant·es - 49 h rdv	15 étudiant·es - 41h rdv

Lors d'une réunion fin juin 2022 avec les professionnel·les des 3 SUIO-IP, plusieurs points ont été discutés pour permettre une meilleure prise en charge des projets universitaires des étudiant·es :

- la communication avant la rentrée universitaire à chaque SUIO-IP d'un planning des 2 rencontres par groupe-classe prévues avant décembre; les 2 visites étant des préalables aux rendez-vous individuels;
- recevoir les étudiant·es DILAMI concerné·es par une formation sur un site universitaire précis quel que soit leur université et leur SUIO-IP d'origine;
- un outil de suivi en ligne et partagé du projet d'orientation de l'étudiant·e;
- des informations plus précises concernant les spécificités administratives, d'accès aux stages, à l'alternance ou à l'emploi de notre public étudiant;
- les parcours dérogatoires possibles : le dossier de Demande d'Admission Adaptée (DAA) élaboré par le MEnS et le RESOME (réseau études supérieures et orientation des migrants et exilés) et déjà mis en œuvre dans certaines universités est une des solutions possibles. Ce document doit faire l'objet d'une présentation auprès des VP CFVU en octobre 2022 pour un travail de sensibilisation et de communication au sein des 3 universités.

## Les résultats des promotions DIUP DILAMI

### Résultat global

En juin 2022, 51 étudiant·es sur 69 (soit près de 74 %) valident leur DIUP DILAMI A2, B1 ou B2. Parmi les 18 autres étudiant·es (17,4%), la majorité a dû abandonner en cours d'année en lien avec des situations familiales et/ou administratives complexes. Seulement six étudiant·es sont allé·es au bout de leur année universitaire sans parvenir à la valider.

## La validation de l'année universitaire pour ≈ 70% des étudiant-es de chaque groupe

Dans le détail, la validation du DIUP se décline par groupe comme suit :

- DIU Passerelle – DILAMI – A2 à Université Toulouse Capitole : 75%, soit 15 étudiant-es sur 20 ;
- DIU Passerelle – DILAMI – B1 à Université Toulouse 3 Paul Sabatier : 79%, soit 19 étudiant-es sur 24 ;
- DIU Passerelle – DILAMI – B2 à Université Toulouse 2 Jean Jaurès : 68%, soit 17 étudiant-es sur 25.

## Des certifications supplémentaires : DELF, DALF

Le diplôme d'études en langue française (DELF) et le diplôme approfondi de langue française (DALF) sont délivrés par le ministère de l'Éducation nationale. Ils répondent aux exigences du CECRL en évaluant les quatre compétences linguistiques : productions et compréhensions à l'oral comme à l'écrit. Ces certifications s'adressent essentiellement aux personnes étrangères souhaitant valoriser leur connaissance de la langue française à des fins personnelles ou professionnelles.

Sur les 69 étudiant-es, 21 ont souhaité passer au moins une certification supplémentaire soit environ 30,4% des effectifs, dont :

- 7 étudiant-es ont obtenu le DELF B2 (10,1%) ;
- 2 étudiantes ont obtenu le DALF C1 (2,9%) après avoir obtenu le DELF B2, passant ainsi deux certifications la même année ;
- 14 étudiant-es ont passé l'examen mais ne l'ont pas obtenu (20,3%).

## Le devenir universitaire et professionnel

### La volonté de consolider les acquis linguistiques

Cette volonté de consolider les acquis linguistiques est une tendance qui se confirme pour les deux premiers niveaux, d'une promotion à l'autre.

En effet, à l'issue de leur année de formation, 18 étudiant-es (soit 26%) sont passé-es dans le groupe DIUP DILAMI supérieur pour consolider leurs acquis. Ce passage n'est pas de droit mais fait l'objet d'une inscription complète en tant que candidat-e interne et suppose l'acceptation de la procédure de sélection du jury.

Ainsi, sur 20 étudiant-es du groupe des débutant-es :

- 7 ont été accepté-es dans le niveau intermédiaire pour présenter en 2022-2023 le DIUP DILAMI B1 à UT3.
- 2 ont été accepté-es dans le niveau avancé pour présenter en 2022-2023 le DIUP DILAMI B2 à UT2J.

Et sur 24 étudiant-es du groupe intermédiaire, 9 étudiant-es ont été accepté-es dans le niveau avancé pour présenter en 2022-2023 le DIUP DILAMI B2 à UT2J.

## Le choix d'une poursuite d'études pour les étudiant-es avancé-es

15 étudiant-es (soit 21,7%) poursuivent leurs études à l'université à l'issue de la formation au DILAMI. Cela concerne essentiellement les étudiant-es du niveau avancé. Si quelques-un-es souhaitent consolider leurs acquis linguistiques, d'autres se sentent prêt-es pour une reprise d'études dans l'enseignement supérieur.

### > Formations universitaires

- 5 en DU d'Etudes françaises - DEFLE à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 1 en BTS - Comptabilité et Gestion à l'Institut Limayrac de Toulouse
- 1 en BUT - Licence Informatique à l'Université Toulouse III Paul Sabatier
- 1 en L1 - Licence Mathématiques à l'Université Claude Bernard de Lyon
- 1 en L1 - Parcours Spécifique Santé (PASS) à l'Université de Lille
- 1 en L1 - Licence parcours Méca ingénierie pour le soin et la santé (Méca-ISS) à l'Université Toulouse III Paul Sabatier
- 1 en L1 - Licence Histoire à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 1 en L1 - Licence Psychologie à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 1 en M1 - Master Sciences Sociales appliquées à l'alimentation (SSAA) à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 1 en M2 - Master Qualité et sécurité des produits de santé et des aliments à l'Université Toulouse III Paul Sabatier
- Enfin, 1 étudiant était en attente d'admission pour la Licence Informatique de l'Université Toulouse III Paul Sabatier

### > Autres formations

12 étudiant-es ont privilégié des formations non universitaires, parfois plus professionnalisantes.

- 2 étudiantes suivent une formation dans le domaine de la Petite Enfance
- 1 étudiante suit une formation de comptabilité en alternance
- 2 étudiantes suivent une formation d'accompagnante éducative et sociale au sein d'un centre de formation
- 1 étudiante suit une formation d'agente d'escalier
- 1 étudiant suit une formation de modeleur du bâtiment
- 1 étudiant suit une formation de Web design
- 1 étudiant suit une formation en BTP
- 2 étudiants suivent une formation de Pôle Emploi (secteur inconnu)
- 1 étudiante est inscrite dans un dispositif de retour à l'emploi

Enfin, 1 étudiant a trouvé un emploi à l'issue de la formation DIUP DILAMI.

## Des abandons en cours d'année pour certain-es

Au cours de l'année de formation 2021-2022, 12 personnes ont abandonné (soit 17,4% des effectifs) : 4 personnes ont abandonné pour des raisons administratives, 3 pour raisons financières, 1 pour raison de santé, 2 pour raisons familiales et 2 personnes ont abandonné la formation sans expliquer leur choix.

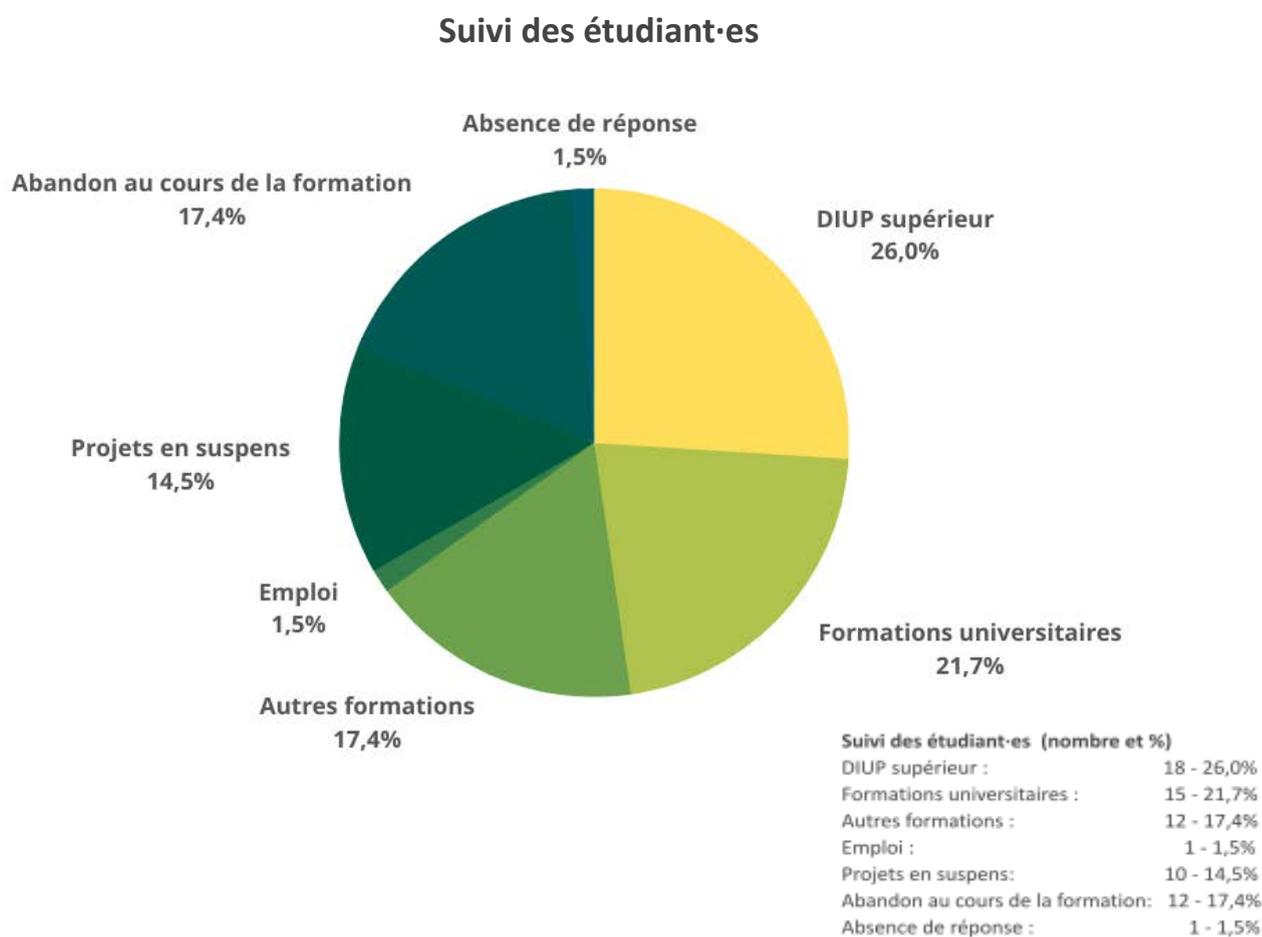
## Des projets en suspens pour d'autres

Pour des raisons très diverses et le plus souvent indépendantes de leur volonté, certain-es étudiant-es ne peuvent continuer, de façon temporaire ou définitive, leurs projets.

Ainsi, sur 10 étudiant-es :

- 6 sont contraint-es de renoncer à leur projet pour des raisons personnelles : médicales (3), administratives (1), financières (1), familiales (1),
- 2 se sont réorientés ou ont déménagé,
- 2 n'ont pas été admis au DIUP DILAMI pour l'année 2022-2023.

Enfin 1 étudiant n'a pas communiqué sa situation actuelle.



## Les projets pour 2022-2023

### Poursuivre la communication avec nos partenaires pour un meilleur suivi social des étudiant-es

La composante financière (ressources...) et sociale (hébergement...) de la vie des étudiant-es du DILAMI est un marqueur fort facilitant leur cursus ou au contraire l'entravant.

Le DU Passerelle est reconnu par le MESR comme donnant droit à l'attribution de bourses sur critères sociaux aux plus jeunes (moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire pour les droits du Crous), ce qui constitue une réelle avancée sociale et économique.

Mais au-delà de l'âge de 28 ans, il devient difficile de concilier études et revenus. Deux possibilités s'offrent aux étudiant-es : demander une aide exceptionnelle aux services du Crous pour les moins de 35 ans ou bénéficier du revenu de solidarité active (RSA) géré par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et financé par le Conseil départemental.

Le RSA, soumis à étude du dossier, est incompatible avec le statut étudiant sauf dérogation (art. 262-8 du Code de l'action sociale et des familles) accordée par le président du Conseil départemental. Il est ouvert aux personnes ne pouvant bénéficier d'aucune autre aide sociale et s'engageant dans une recherche d'emploi ou d'insertion économique.

La formation du DILAMI est exigeante. Elle repose sur une moyenne de 15 à 20 heures hebdomadaires de travail en classe et autant à domicile pour garantir la réussite au DIU Passerelle et au DELF. Acquérir des compétences linguistiques et culturelles solides en français suppose de s'investir au quotidien, de façon continue et sur un temps long. S'insérer économiquement et socialement passe par une bonne connaissance de la langue et de la culture du pays d'accueil. C'est l'objectif de nombreuses structures institutionnelles en France, c'est l'objectif du DILAMI.

Nos étudiant-es ne peuvent répondre à des injonctions qui perturbent leur engagement au DILAMI, soit parce qu'ils sont déplacé-es dans d'autres villes et éloigné-es de leur site universitaire toulousain, soit parce qu'on les engage à suivre d'autres formations.

Le parcours DIU Passerelle doit s'inscrire dans un temps dédié et apaisé. C'est un travail, mené par les enseignantes, qui s'appuie sur les compétences de nos bénéficiaires acquises antérieurement et depuis leur arrivée en France. Ces personnes construisent avec sérieux leur intégration dans la société d'accueil. Elles offrent notamment des qualités d'adaptation et d'interculturalité recherchées par le monde économique actuel.

C'est pourquoi initier et poursuivre des échanges constructifs avec les partenaires sociaux du DILAMI apparaît déterminant pour une meilleure compréhension des profils et objectifs particuliers de nos étudiant-es.

En octobre 2021, nous avons ainsi rencontré des responsables de la Direction de la Coordination et du Développement Social Instructeur RSA (Service Accès aux Droits - Demandeurs du RSA). Nous avons présenté le dispositif et souligné le faible nombre de personnes qui pourraient à titre dérogatoire bénéficier du RSA.

Fin mars 2022, nous avons également rencontré les responsables de l'association Accelair-Forum Réfugiés pour mieux organiser le suivi social de nos étudiant-es. L'accompagnement par les

professionnel·les notamment de cette association permet de stabiliser des aspects essentiels du quotidien de notre public.

Nous avons également échangé avec l'association SINGA sur des possibilités d'hébergement pour certaines personnes logées de façon précaire à Toulouse.

Enfin, des propositions de rencontres avec les responsables du CROUS de Toulouse ont été envisagées mais n'ont pu être formalisées suite à des contraintes d'emploi du temps encore perturbées par les conditions sanitaires jusqu'au début du printemps 2022.

### **Renforcer l'accompagnement des étudiant·es dans leur orientation**

Un travail important de suivi et d'accompagnement des étudiant·es est réalisé tout au long de l'année par les enseignantes et les SUIO-IP. Il devient un enjeu particulièrement important pour les étudiant·es de niveau avancé. Parmi ces dernier·es, les plus jeunes souhaitent reprendre des études dans l'enseignement supérieur. Ce projet s'organise en plusieurs étapes pour favoriser une adéquation étroite entre les souhaits personnels et les attendus de la filière et du diplôme ciblés :

#### > Formulation du projet initial liée :

- à la formation d'origine et/ou aux expériences antérieures
- aux représentations du monde professionnel français

#### > Evolution dans le temps conditionnée par :

- les connaissances et compétences de l'étudiant·e
- l'offre locale de l'enseignement supérieur français
- des raisons personnelles (degré d'indépendance économique, santé, famille)

#### > Modalités de candidature s'appuyant sur :

- une sélection forte à l'entrée du diplôme, quel que soit le niveau ciblé, quelle que soit la formation courte/longue
- des compétences linguistiques certifiées *a minima* de niveau B2, de plus en plus C1

L'organisation actuelle de l'équipe du DILAMI avec l'aide des SUIO-IP permet de satisfaire globalement les principaux objectifs.

Mais face aux difficultés déjà constatées, notamment l'année précédente (charge de travail importante pour l'enseignante du groupe avancé et délais assez courts pour déposer les dossiers de candidature dans les différents cursus entre décembre et avril), une réflexion a été engagée sur plusieurs axes :

- rencontrer les professionnel·les du SUIO-IP pour maintenir et renforcer les rendez-vous avec nos étudiant·es (réunion bilan en fin d'année universitaire, le 27 juin 2022);
- informer et sensibiliser les responsables de diplômes aux candidatures atypiques des étudiant·es exilé·es (dossiers non conformes aux systèmes de notation occidentaux);
- s'appuyer sur les VP Formation pour être des relais de notre demande au sein de leurs établissements respectifs;
- déployer des modules spécifiques de formation pour faciliter l'intégration des étudiant·es dans les filières post-DILAMI choisies.

## Répondre à une demande élargie de FLE

Cette demande est double, structurelle et conjoncturelle.

### > Demande structurelle

Ce sont des personnes :

- candidatant hors de la date officielle de fin de dépôt des dossiers pour les DIU Passerelle DILAMI;
- ou dont la disponibilité ne peut correspondre à celle des cours des DIU Passerelle DILAMI programmés sur une année universitaire.

Régulièrement, le DILAMI est sollicité pour des candidatures qui ne satisfont pas aux contraintes du dispositif, niveau de diplôme, engagement sur une année, ou emploi du temps.

### > Demande conjoncturelle

Cette demande correspond à un afflux des réfugié-es ukrainien-nes et des déplacé-es d'Ukraine, notamment à Toulouse.

Ces exilé-es, accueilli-es en France de février à septembre 2022, sont estimé-es à 106 000 personnes (Rapport n° 292 Immigration, Asile et intégration à l'Assemblée nationale des députés Mme Stella Dupont et M. Mathieu Lefèvre, du 6/10/2022). Selon les chiffres de la Préfecture, 1 400 ukrainien-nes adultes étaient présent-es dans le département de la Haute-Garonne, en août 2022.

Un travail de collaboration avec La Plateforme linguistique 31, les Missions locales de Toulouse et celles de la Haute-Garonne, les acteur-trices associatif-ves et institutionnel-les dont la Région et la Préfecture s'est engagé pour répondre à l'évaluation des besoins en FLE.

De façon générale, il a été difficile d'organiser une offre pour les exilé-es d'Ukraine. Le souhait de s'installer durablement en France n'étant pas homogène d'un cas à l'autre et très lié à l'évolution et à l'intensité du conflit, et parfois aussi à la demande de certain-es responsables du pays appelant leurs concitoyen-nes à rentrer (chef-fes d'entreprises avec leurs ancien-nes salarié-es, ou autorités universitaires s'adressant à leurs étudiant-es).

Une offre a pu être proposée cet été par l'UT2J avec l'aide financière de ses partenaires universitaires, dont l'UT en juillet et l'UT3 en août (cf ci-dessous Bilan financier) :

- Juin 2022 : 46 Ukrainien-nes réparti-es en 3 groupes - 45 heures de cours sur 4 semaines
- Juillet 2022 : 32 personnes réparties en 2 groupes - 13 Ukrainien-nes, 19 étudiant-es DILAMI - 84 heures de cours et ateliers sur 4 semaines
- Août 2022 : 30 Ukrainien-nes réparti-es en 2 groupes - 84 heures de cours et ateliers sur 4 semaines

Pour maintenir l'effort fait par l'ensemble des acteur-trices toulousain-es et répondre aux deux types de demandes constatées, l'UT a souhaité ouvrir des groupes supplémentaires (hors DIU Passerelle) à compter du 19 septembre 2022 au 16 décembre 2022 (semestre 1), puis de janvier à mai 2023 (semestre 2).

Cette proposition s'est organisée sous la forme d'un groupe Grand-es Débutant-es 1 ouvert au semestre 1 (GGD1) et, au semestre 2, de deux autres groupes : Débutant-es 1 (GD1) et Grand-es Débutant-es (GGD2), avec l'embauche d'une enseignante dédiée à ce public :

- Semestre 1 : 9 heures par semaine sur 12 semaines - (GGD1) - volume total de 108 heures

- Semestre 2 : 6 heures par semaine sur 14 semaines - (GD1) - soit un volume de 90 heures;  
9 heures par semaine sur presque 15 semaines - (GGD2) - soit un volume total de 126 heures.

## La construction du projet FAMI-AIMES+ - DILAMI

Pour répondre aux besoins de nos étudiant·es et de l'équipe administrative et pédagogique, nous avons souhaité candidater au Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) de la Commission européenne, et en particulier sur l'Objectif spécifique 2 (OS2) centré sur la promotion et l'inclusion sociale de la migration légale des Etats membres de l'Union européenne.

Piloté par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du Ministère de l'Intérieur, la réponse à l'appel à projet s'est organisée au sein d'un consortium rassemblant 14 établissements (Ponts et Chaussées, Paris 1, Sorbonne université, Paris Dauphine, Université de Limoges, Université de Caen, etc) avec le MEnS comme chef de file. Le Consortium a déposé le projet global **Accueil des Migrants dans l'Enseignement Supérieur** (AIMES+) le 15 juin 2022 auprès de la DGEF.

La réponse de la Commission européenne devrait être communiquée courant janvier 2023 au MEnS pour une mise en œuvre locale de janvier 2023 à août 2026.

Un Groupe de travail DILAMI (GT FAMI) s'est articulé d'une part avec le MEnS pour la partie technique (instructions Commission européenne-DGEF-MEnS-Consortium), et d'autre part avec une Ingénieure Projet européen-UT et avec l'équipe DILAMI pour le montage du projet spécifique DILAMI-AIMES+ (volets : financier, administratif et pédagogique).

Dans le cadre de notre projet DILAMI-AIMES+, 4 axes ont été développés :

- Renforcer l'inclusion sociale des étudiant·es du DILAMI
- Elargir l'inclusion universitaire des étudiant·es du DIU Passerelle DILAMI
- Amplifier l'orientation académique et/ou professionnelle réussie des étudiant·es DILAMI
- Mettre en place un suivi et une évaluation régulière du dispositif DILAMI

Pour étayer ces 4 axes, notre projet prévoit :

- des recrutements : un·e psychologue (10% d'un EQTP) pour des consultations spécifiques pour les étudiant·es, un·e chef·fe de projet FAMI (1 EQTP sur la durée du projet), des enseignant·es vacataires dédiés à l'enseignement de disciplines spécifiques ;
- des actions en direction de nos étudiant·es : des modules spécifiques (anglais, gestion, droit, compétences informationnelles et bureautiques...) pour favoriser une insertion réussie des étudiant·es en Licence, Master ou voie professionnalisante, une écoute psy et des ateliers (alimentation, sommeil, addiction...) par l'équipe du SIMPPS, des événements sur l'exil et les exilé·es, des rencontres avec des professionnel·les de certains secteurs économiques...
- des outils de suivi pour vérifier la pertinence des actions engagées et le degré d'insertion sociale, universitaire et/ou professionnelle de nos étudiant·es ;
- des actions de formation pour l'équipe du DILAMI : chaque personne devant pouvoir se sentir à sa place dans le dispositif et pouvant assumer ses fonctions sans mal-être. Or la fragilité de ce public étudiant soumet les enseignantes et les autres membres du dispositif à des tensions plus ou moins aiguës selon les situations.

## Les partenariats financiers 2021-2022

**La Région Occitanie, l'Agence universitaire de la francophonie, la Préfecture de la Haute-Garonne, l'UT**

La Région assure depuis les débuts l'essentiel du financement, soit 60% du budget global du DILAMI.

En 2021-2022, l'AUF apporte une contribution de 17 000€. Celle-ci est versée directement au DEFLE (département d'études du Français langue étrangère) de l'UT2J, qui accueille sur son site le groupe avancé des étudiant-es DILAMI. Cette subvention doit bénéficier à l'attention des étudiant-es du DILAMI. Elle permet de financer une grande partie des activités culturelles de qualité, des billets pour assister à des spectacles (« Les oubliettes dans sa tête », un spectacle dans l'univers de Jacques Prévert par l'artiste Catherine Vaniscotte), la rémunération de la prestation de la Compagnie Le Grand Raymond dans le cadre du projet "Voyages Oniriques", les certifications DELF (B1, B2). L'AUF est d'un soutien constant depuis cinq ans.

Dans le cadre de l'action 12 du BOP 104, la Préfecture de la Haute-Garonne contribue à hauteur de 10 000€ au budget du dispositif à l'attention des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) et temporaire (BPT) pour des actions d'intégration. Cette subvention nous permet notamment de développer les actions culturelles et de citoyenneté pour l'ensemble des étudiant-es du DIU Passerelle DILAMI. C'est ce que nous avons pu exposer au responsable du pôle Politique de la ville de la Préfecture de la Haute-Garonne, lors d'une rencontre en février 2022. Par ailleurs, cette subvention nous a permis de financer l'inscription d'Ukrainien·nes bénéficiaires de la protection temporaire (BPT), recensées par les universités toulousaines, à l'université d'été en juillet 2022.

Enfin, l'Université de Toulouse complète le budget global du DILAMI et cofinance diverses actions du dispositif comme indiqué dans le bilan financier.

## Le bilan financier 2021-2022

Dépenses		Recettes	
Coordination Pilotage (personnels)	25 425,83 €	Région Occitanie	126 756,62 €
Matériel (fournitures, livres)	1 014,40 €	Université de Toulouse	73 064,41 €
Sorties et activités culturelles	1 811,50 €	Préfecture Haute-Garonne	10 000 €
Cours de FLE (RH enseignantes)	104 023,19 €		
Secrétariat/gestion des dispositifs	22 812,42 €		
Missions/déplacements	872,05 €		
Communication	4 259 €		
Université d'été	30 528 €		
Charges indirectes (forfait 10%)	19 074,64 €		
Contributions en nature	1 440 €	Contributions en nature	1 440 €
Total	211 261,03 €	Total	211 261,03 €

## Le budget prévisionnel 2022-2023

Budget prévisionnel élaboré en mai 2022.

Dépenses		Recettes	
Coordination et pilotage	22 000 €	Région Occitanie	150 000 €
Coordination DIU UT1	650 €	Subvention FAMI AIMES +	84 706,67 €
Coordination DIU UT2J	650 €	AIMES (MEnS)	12 000 €*
Coordination DIU UT3	650 €	UT	30 000 €
Contrats des 4 enseignantes	144 500 €	Fonds de dotation UT	4 900 €
Assistante DILAMI-FAMI	30 000 €	Autres financements	39 350 €
Chef-fe de projet FAMI (100% - 8 mois)	27 500 €		
Psychologue (10% - 8 mois)	2 666,67 €		
Modules compétences informationnelles 24h : 1 enseignant-e vacataire	1 440 €		

Modules d'anglais 80h : 2 enseignant-es vacataires	4 800 €		
Module renforcement académique 45h : 2 enseignant-es vacataires	2 700 €		
Module renforcement professionnalisant 45h : 2 enseignant-es vacataires	2 700 €		
Module FLE été	25 000 €		
Stagiaire + service civique	4 200 €		
Equipement informatique	4 000 €		
Fournitures et matériel pédagogique	7 500 €		
Certification DELF	4 500 €		
Culture et citoyenneté	11 000 €		
Sorties culturelles et sportives	8 500 €		
Communication	10 000 €		
Missions, déplacements	4 500 €		
Reprographie	1 500 €		
TOTAL	320 956,67 €	TOTAL	320 956,67 €

\*NB : Le budget prévisionnel a évolué depuis sa construction. La subvention AIMES (MEnS) de 12000€ est perçue et gérée directement par l'UT2J et ne fait plus partie du budget DILAMI géré par l'UT. Les dépenses prévisionnelles ont été modifiées en conséquence.

## Interlocuteur·trices et partenaires du DILAMI

Nous remercions tous·tes nos partenaires pour leur contribution et leur écoute permettant d'accompagner notre public vers une intégration de qualité en Occitanie.

### Les partenaires universitaires



### Les partenaires financier·es



### Les structures institutionnelles nationales



### Les structures sociales universitaires



### Les structures institutionnelles locales



### Les structures associatives locales



### Les acteur·trices culturel·les indépendant·es et universitaires

